

MISE EN LIGNE LE 08-11-2023
DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.156

L'an deux mille vingt-trois, le 7 Novembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 Octobre 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 Octobre 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Julien DURESSAY représenté par M. Patrick MARENGO
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Gilbert THULEAU
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 32

M. Raynald RIMBAULT a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N° 4/2023 - BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

MISE EN LIGNE LE 08-11-2023
LE CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20231107-DCM23-156-BF
Date de télétransmission : 08/11/2023
Date de réception préfecture : 08/11/2023

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2023 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
65748.30	- Subvention complémentaire Volley ball	+ 7 000,00 €	
6288.01	- Autres	- 7 000,00 €	
7018.312	- Recettes ventes de produits finis CIAP		+ 10 000.00 €
6188.312	- Achat de fournitures divers CIAP	+ 10 000,00 €	
75888.020	- Remboursement véhicule sinistré		+ 27 200.00 €
6355.020	- Frais d'immatriculation du nouveau véhicule en remplacement du véhicule sinistré	+ 300,00 €	
673.01	- Titres annulés sur exercices antérieurs	- 30 222.00 €	
023.01	- Virement à la section d'investissement	+ 57 122.00 €	
	TOTAL	+37 200.00 €	+37 200,00 €

	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
021.01	- Virement de la somme de fonctionnement		+ 57 122.00 €
2188.281	- Achat de matériel de cuisine	+ 25 222,00 €	
21828.020	- Achat d'un véhicule en remplacement du véhicule sinistré	+ 26 900,00 €	
2188.311	- Achat d'instruments de musique	+5 000,00 €	
	TOTAL	+ 57 122,00 €	+ 57 122,00 €

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 08 novembre 2023

Le secrétaire de séance,



Raynard RIMBAULT